

## BB5 Extra

## SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	BB5 Extra
Autres moyens d'identification	Pulvériser de l'eau conditionneur.
Usage recommandé	L'utilisateur doit demander l'avis du représentant agricole du comté ou d'un consultant agricole professionnel.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	NutriAg Limited, 39 Gail Grove, Toronto, Ontario, M9M 1M5
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 613-996-6666, 24 hours
Numéro de la FDS	0115
Date de préparation	le 11 février, 2016

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

## Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Un traitement particulier est conseillée - voir les instructions de premiers secours.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage :

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
L'acide phosphorique (85 %)	7664-38-2	54-55	N/A
Nonylphenolethoxylate	Plusieurs	17-18	N/A

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais.

##### Contact avec la peau

Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Il est possible d'utiliser une solution saline neutre dès qu'elle est accessible. NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE. Au besoin, poursuivre le rinçage pendant le transport vers l'hôpital.

##### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'ingestion : peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Organes cibles

Yeux, peau.

##### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

## Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

## Dangers spécifiques du produit

L'acide phosphorique peut réagir avec la plupart des métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz très inflammable.

## Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.) un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à l'achèvement du nettoyage. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié uniquement. Porter un équipement de protection personnelle adéquat.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Ne pas remettre le produit déversé dans son récipient d'origine.

### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

L'équipement de transfert doivent être faits de plastique résistant aux produits chimiques ou en acier inoxydable. Ne pas stocker dans des récipients en acier ou en aluminium. Porter un équipement de protection lors de la manipulation chimique. Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas porter de lentilles de contact lors de la manipulation de ce matériau. Se laver soigneusement après manipulation. Tenir loin de la chaleur extrême et des flammes. Faites preuve de prudence lors de l'ouverture des conteneurs.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
L'acide phosphorique (85 %)	1 mg/m3	3 mg/m3				

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

**Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Rouge sombre.
<b>Odeur</b>	Sans odeur
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	2 - 3 (1% solution)
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1.31 - 1.32 à 20 °C (68 °F)
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau
<b>Coéfficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Densité en vrac</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Réagit avec les métaux pour libérer du gaz hydrogène inflammable.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Exposition prolongée à de hautes températures. Matières incompatibles.

**Matériaux incompatibles**

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

**Produits de décomposition dangereux**

Au cours d'un incendie, ou lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, irritantes et toxiques oxydes de phosphore, tels que le pentoxyde de phosphore peut être générée.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
L'acide phosphorique (85 %)	0.84 mg/L (lapin) (4 heures d'exposition)	1530 mg/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)
Nonylphenolethoxylate		1310 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut brûler la peau. Peut causer des cicatrices permanentes.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Non-irritant pour les voies respiratoires, à moins qu'il est introduit dans l'atmosphère en pulvérisation ou brouillard. Peut causer irritation du nez et de la gorge. (Phosphoric acid (85%))

#### Absorption par la peau

Non classé.

#### Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. (Phosphoric acid (85%)) ingestion is not a typical route of occupational exposure.

### Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. (Phosphoric acid (85%))

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). (Phosphoric acid (85%))

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé.

### Cancérogénicité

Non classé.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Non classé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Non classé.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

### Effets d'interaction

Non classé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
--------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------

Identificateur du produit : BB5 Extra

Date de préparation le 11 février, 2016

Page 05 de 06

L'acide phosphorique (85 %)	138 mg/L (96 heures)			
-----------------------------	----------------------	--	--	--

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Détruire conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales applicables.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1805	Liquide d'acide phosphorique	Class 8	III
DOT É.-U	1805	Liquide d'acide phosphorique	Class 8	III
IATA (transport aérien)	1805	Liquide d'acide phosphorique	Class 8	III

**Autres informations** IMDG: UN# 1805 Liquide d'acide phosphorique, Class 8, PG III

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

#### États-Unis

##### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** NutriAg Limited

**Numéro de téléphone** 416-636-1555

**Date de préparation** le 11 février, 2016

**Date de la plus récente version révisée** le 15 mars, 2017

**Indicateurs de révision**

Version 1.1

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 07 décembre, 2016:

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT; Renseignements sur le transport; Autres informations.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 mars, 2017:

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS; Éléments d'étiquetage.

#### Avis

L'information contenue dans ce document est offert uniquement comme un guide pour le traitement de la produit et ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent. Aucune garantie d'aucune sorte ou tacite, n'est accordée et NutriAg Ltd. ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects, qui peuvent résulter de l'utilisation ni de la fiabilité de toute information contenue dans ce document.

Identificateur du produit : BB5 Extra

Date de préparation le 11 février, 2016

Page 06 de 06